



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION N° 2026-165
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 septembre 2026

L'an Deux mille vingt-six et le vingt-trois du mois de septembre à 18 heures 00.

Le Conseil Municipal de la Commune de Carry le Rouet, a été assemblé au lieu ordinaire des séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, la Présidence de Monsieur le Maire, René-Francis CARPENTIER.

Nombre de Membres afférents au Conseil : 29 ayant pris part à la Délibération : 28

Étaient présents à cette assemblée : tous les conseillers municipaux, excepté Madame Chantal GUIONNET et Monsieur Guillaume SANTOS étaient excusés et avaient donné procuration. Monsieur Jean-Christophe TRAPPY était absent.

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL

VU le Code général des collectivités territoriales ;

Dans le cadre du projet de rénovation du groupe scolaire Simone Thoulouze visant à offrir à plus de 400 élèves un cadre moderne, agréable et respectueux de l'environnement, il est proposé de demander une aide financière au conseil régional à hauteur de 14% du montant des travaux.

Le montant total des travaux étant estimé à 3 239 183 € HT, le montant maximum de la subvention s'établit à 450 000 € HT soit le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses	Montant total (en euros HT)	Recettes	Montant demandé	Taux
Maitrise d'œuvre	302 997,70 €			
Lot 1 - VRD	307 657,30 €	Conseil régional	450 000,00 €	14%
Lot 2 - Paysage - Espaces verts	127 417,50 €	Agence de l'eau (travaux cours d'école)	174 900,00 €	5%
Lot 3 - Menuiserie extérieure - serrurerie	251 613,70 €	Fonds vert - axe rénovation énergétique	473 293,14 €	15%
Lot 4 - Maçonnerie-façade-étanchéité	381 215,00 €	Fonds vert-renaturation des villes et villages	55 653,00 €	2%
Lot 5 - CVC PBS GTB	763 653,00 €	Conseil départemental (contrat énergétique)	1 339 514,00 €	41%
Lot 6 - Electricité CFO CFA	541 331,00 €			
Lot 7 - Plâtrerie sèche-menuiserie intérieure-carrelage	346 658,90 €			
Lot 8 - Sols souples	169 000,00 €			
Lot 9 - Peinture-Nettoyage	60 988,00 €			
Lot 10 - Désamiantage	44 250,90 €			
Dont panneaux photovoltaïques à déduire	57 600,00 €			
Dont cours (uniquement pour agence de l'eau)	350 750,00 €			
Total	3 239 183,00 €	Autofinancement	745 822,86 €	23%
		Total	3 239 183,00 €	100,00%

Il est rappelé que ce projet, alliant transition écologique, modernisation et amélioration durable de l'accueil scolaire, s'inscrit dans le cadre d'une ambition environnementale forte visant à réduire la consommation d'énergie.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré, conformément à la Loi,

A l'unanimité

APPROUVE le plan de financement ci-dessus,
SOLLICITE du Conseil Régional Sud PACA, l'octroi de la subvention correspondante ;

HABILITE Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Régional PACA pour la mise en œuvre du projet ci-dessus ;
AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents afférents à ce dossier.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux à compter de sa date de publication.
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Fait en l'Hôtel de Ville de Carry le Rouet, les jours, mois, et ans que susdits.
Pour extrait certifié conforme au Registre.



POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE
René-Francis CARPENTIER